

## **Stratégie nationale du logement**

*Nous avons assisté à la désintégration du filet de sécurité sociale au point où de nombreux canadiens, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ont dû subir des conditions de vie difficiles et malsaines. Certains vivent dans la rue d'autres peuvent à peine joindre les deux bouts. Le sans-abrisme a commencé à augmenter au cours des années 1990 à la suite des compressions du gouvernement fédéral dans les programmes de logement social ainsi que dans les programmes de soutien du revenu des deux niveaux de gouvernementaux, fédéral et provincial. Alors que le prix des logements augmente, même les personnes qui travaillent au salaire minimum ont été de plus en plus dans l'impossibilité de se payer un logement locatif.*

*Alors que les gens dans le besoin ne sont pas soutenus, une contrainte à toute la population demeure une évidence. Les besoins fondamentaux d'un nombre important de canadiens ne sont pas comblés et l'écart entre les riches et les pauvres s'élargit. Le Parti vert est convaincu que notre pays possède suffisamment de ressources pour veiller sur tous ses résidents.*

Le Canada étant le seul pays de l'OCDE n'ayant aucune stratégie de logement. **Le principal engagement du Parti vert du Canada est d'élaborer une stratégie nationale du logement par l'entremise d'un Conseil des gouvernements canadiens.** Ce programme d'habitation devra prévoir des mesures concrètes relatives au logement pour les aînées, les premières nations, au logement social et au logement abordable selon les conditions du marché.

Le gouvernement fédéral doit s'impliquer à nouveau dans le logement social. **Le Parti vert appuie un financement fédéral plus important et soutenu du logement social et coopératif. Nous devons faire mieux pour offrir un système permettant aux Canadiens, quelle que soit leur situation, d'avoir accès à un logement décent à un coût raisonnable.**

**Toutefois en vue de progresser réellement sur le plan de l'élimination du sans-abrisme, il faut investir beaucoup plus dans le logement abordable. Cela signifie maintenir et augmenter substantiellement les dépenses de fonctionnement fédérales pour le logement social différent de l'actuel 1,6 milliard de dollars.** Dans le rapport *Renewing Canada's Social Architecture* (mai 2015), le Mowat Centre, le Caledon Institute, l'IRPP et l'Institute for Competitiveness and Prosperity font la projection troublante que les dépenses de fonctionnement fédérales pour le logement social devraient diminuer du sommet actuel de 1.6 milliard de dollars à 81 millions de dollars en 2031, atteignant zéro en 2040. (Le gouvernement fédéral contribuera un montant de 119 millions de dollars annuellement à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

de 2014 à 2019 et un montant de 1.25 milliard de dollars pour un prolongement de cinq ans du Programme d'investissement dans le logement abordable).

Le Parti vert favorise une approche de transformation plus progressive qui fait l'objet d'une discussion dans le rapport *Renewing Canada's Social Architecture* : « À la différence des programmes de soutien du revenu qui sont offerts à toutes les personnes admissibles, l'approvisionnement limité de logements subventionnés entraîne une longue liste d'attente et à un traitement irrégulier et inéquitable. Un changement vers une approche fondée sur le revenu pour aider les personnes qui ne peuvent pas se payer un logement décent permettrait aux décideurs de renverser cette tendance. Un modèle de prestations pour le logement fondées sur l'étude du revenu pourrait en dernier ressort faire partie d'un programme de soutien du revenu intégré et rationalisé tel que le modèle de revenu annuel garanti».

Cette approche transformatrice visant à assurer un soutien du revenu adéquat pour le logement fait partie de l'objectif à long terme du Parti vert afin de contribuer à enrayer complètement la pauvreté par le truchement du Revenu de subsistance garanti. Ceci est l'un des enjeux prioritaires qui se doit d'être soumis au Conseil des gouvernements canadiens puisqu'il permettra d'adopter une approche multi juridictionnelle – mettant un terme aux programmes symboliques sur la pauvreté en les remplaçant (et leurs coûts) par un système simple de prestations unifiées pour tous les canadiens.

**L'élargissement du parc de logements abordables actuel doit mettre l'accent sur le logement locatif, aussi souhaitable que puisse être l'objectif de promouvoir la propriété résidentielle. Ce système fiscal une fois mis en place devrait rétablir un traitement favorable pour les logements construits à des fins locatives. Il faudra examiner la possibilité d'établir un crédit d'impôt pour le logement à loyer modéré et l'appliquer au logement locatif abordable. À cette fin, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)<sup>1</sup> pourrait distribuer des fonds aux provinces afin qu'elles offrent davantage de logements locatifs en fonction des besoins fondamentaux.**

---

<sup>1</sup> Le Parti vert est convaincu que la SCHL ne devrait pas être privatisée. La SCHL est en concurrence avec deux assureurs hypothécaires privés et assure un secteur financier concurrentiel, empêchant l'émergence d'un oligopole privé de sociétés qui tendraient inévitablement vers une hausse des taux d'intérêt. La politique en matière de logement est un complément essentiel de la politique monétaire. Puisque la maison constitue l'actif et la dette la plus importante de la plupart des canadiens, le gouvernement peut utiliser la SCHL pour prévoir et prévenir une bulle du logement plutôt que de devoir utiliser la massue de l'augmentation des taux d'intérêt dans l'ensemble de l'économie. Par exemple, le ministre des Finances a resserré les règles sur les hypothèques à quatre reprises en quatre ans, éliminant finalement la période d'amortissement de 25 ans. Mais le gouvernement est incapable d'empêcher les banques d'entrer en concurrence les unes avec les autres pour offrir de façon inappropriée des taux hypothécaires à long terme plus faibles.

Malheureusement, dans le Budget 2015, le gouvernement n'a pas tenu sa promesse de soutenir le financement du logement social à ses niveaux actuels.

Ceci est précisément le genre d'initiative de collaboration qui peut réellement avoir une incidence de manière efficiente. Nous devrions également examiner la possibilité d'établir un équivalent canadien de l'American Office of Social Innovation and Civic Participation afin de créer de nouveaux partenariats entre les gouvernements, le capital privé, les entrepreneurs sociaux et le public. Un résultat d'une telle collaboration serait la prestation de fonds à long terme pour un éventail d'organismes non gouvernementaux (par exemple la Commission de la santé mentale) qui offrent des services sociaux ciblés.

**Le Parti vert appuie le transfert aux gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux de montants destinés au logement social et coopératif, par l'entremise de l'instrument courant qu'est la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).** Le financement du logement social doit être accru de façon draconienne. Les programmes de la SCHL doivent être orientés vers les collectivités qui en ont le plus besoin et accélérés pour fournir des logements aux personnes en péril. Le logement fourni doit être conçu en gardant à l'esprit la conservation de l'énergie. **Les Verts modifieront le mandat de la SCHL pour y inclure la responsabilité et une fois fait, pour du logement abordable hors marché et coopératif.** Nous devons consacrer des fonds au secteur du logement coopératif pour permettre à plus de projets de logements abordables d'aller de l'avant.

### **Programme de priorité au logement**

La pénurie de logements demeure cruciale. Un élément essentiel d'une stratégie visant à atténuer la pauvreté et l'inégalité est d'assurer un accès à un parc de logements abordables suffisant et d'adopter des mesures agressives pour éliminer le sans-abrisme.

**Le Parti vert appuie un financement fédéral plus important et soutenu pour le logement social et un engagement plus ferme de s'inspirer de l'initiative novatrice d'intervention directe du programme *Priorité au logement* « *Chez Soi/At Home* » pour les canadiens sans-abri.** *Chez soi* a réussi à offrir des services sociaux à plus de 1 000 personnes chroniquement sans-abri à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver. Le financement fédéral de 110 millions de dollars a été offert par l'intermédiaire de la Commission de la santé mentale du Canada. Cette stratégie individuelle dans les rues a été innovatrice et productive : les personnes sans-abri sont les premières à qui on offre un logement fortement subventionné sans condition puis une fois installées, des services de tout genre leurs sont offerts s'ils en font la demande. Ceci est précisément le genre d'initiative de collaboration qui peut vraiment avoir une incidence de manière efficiente.

Le gouvernement de l'Alberta a investi 500 millions de dollars au cours des quatre dernières années d'où une initiative similaire de *Priorité au logement* dont la ville de Calgary qui s'est engagée dans un plan décennal connexe visant à mettre un terme au sans-abrisme. Ceci a permis jusqu'à présent une réduction de 11.4 p. cent du nombre de personnes sans-abri de 2008 à 2012. Il est important de soutenir et de financer adéquatement ce type d'initiatives qui ont prouvé leur efficacité à aider les canadiens sans-abri chroniques nécessitant une aide temporaire de même que le réalise *Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ)*.

### **Négocier avec les investisseurs étrangers fausse les résultats**

Au Canada, particulièrement dans les grandes villes où le marché est fortement influencé par l'apport permanent d'argent étranger, il devient de plus en plus difficile de trouver un logement. Bien que la plupart des solutions stratégiques ne relève pas de compétence fédérale, le Programme pilote de capital de risque pour les immigrants investisseurs créé par Stephen Harper qui invite des investisseurs aux millions de dollars et facilitent leur venue en vue d'accélérer les procédures d'immigration, a encore empiré les choses. **Nous mettrons fin à ce programme et garantirons que les personnes arrivant au Canada s'installent ici pour y vivre, non pas seulement pour y placer leur fortune sans contribuer aux impôts ni de résider de façon active au sein leur collectivité.**

### **La stratégie de logement pour les aînés**

Les politiques du Parti vert participeront à la mise en place de collectivités favorables aux personnes âgées, où l'on promeut une vie active et le bien-être, où les aînés jouissent d'une sécurité financière et que les besoins de logements et de transports sont satisfaits.

Dans un mode équilibré de prestations des soins, il est possible de faire de façon plus rentable grâce à des services de soutien à domicile et dans la collectivité. Les soins de longue durée ne devraient pas être le seul choix de logement et de soins.

**Le Parti vert du Canada appuie sans réserve la stratégie de logement pour les aînés du CARP qui permet aux aînés de demeurer à domicile.** Les Verts appuient l'idée du CARP de former de petits groupes d'aînés vivant ensemble dans un foyer à propriété commune avec l'appui d'un service domestique. **Les aînés aux modes de vie semblables devraient être prémunis, de sorte qu'ils puissent partager les coûts d'entretien ménager, de médicaments et de personnel de soutien.**

### **Rénover les maisons et assurer l'efficacité énergétique**

**Nous devons mettre l'accent sur la façon d'obtenir plus de mobilité, d'éclairage, de chauffage et de climatisation en réduisant le gaspillage d'énergie**, particulièrement où la population mondiale passera de 2 milliards à 9.6 milliards d'ici le milieu du siècle. Il faut cesser de croire que consommer de plus en plus d'énergie est relié à la croissance, la planète n'est pas de cet avis. Nous devons réduire la consommation et accroître l'efficacité. **Des encouragements directs pourraient être utiles afin d'inciter l'industrie à investir dans des mesures de réduction de la pollution et par ce fait motiver les consommateurs à réutiliser, recycler et délaissier les machines énergivores et polluantes telles que les vieilles voitures, les hors-bords et les tondeuses à gazon.**<sup>2</sup> La responsabilité du producteur pendant la durée du cycle de vie crée davantage de profits et moins de gaspillage.

Les communautés – que ce soit les villes, les municipalités ou les villages – devraient être perçues comme le centre d'intérêt majeur de l'utilisation intelligente de l'énergie et des efforts importants pour atteindre une plus grande efficacité et accroître la conservation. Nos villes utilisent au moins 50 p. cent de toute l'énergie au Canada; elles doivent développer des systèmes énergétiques intégrés impliquant une énergie renouvelable sur place, une énergie de district ainsi que la combinaison de la chaleur et de l'électricité. Les autres étapes en vue d'assurer la durabilité urbaine incluraient des investissements massifs dans l'élargissement du transport en commun, la reconstruction des infrastructures municipales et finalement la progression du développement de liaisons ferroviaires à grande vitesse. Une meilleure planification municipale et régionale est essentielle pour que les investissements dans les infrastructures de l'énergie et du transport soient conformes à la réduction des émissions de GES.

Le Canada doit de toute urgence réduire l'énergie gaspillée en raison d'infrastructures inefficaces. Nous avons besoin d'un plan d'amélioration massive du rendement énergétique qui emploie des métiers spécialisés à l'échelle du pays. **Entre autres choses, le Parti vert appuie un Programme d'amélioration énergétique résidentiel dont l'objectif est de réduire les émissions des édifices de 80 p. cent d'ici 2040 et d'améliorer le rendement énergétique de l'ensemble des édifices canadiens jusqu'à un niveau élevé d'efficacité énergétique d'ici 2030.** Nous devons cesser de gaspiller des sommes d'argent et d'énergie, à chauffer l'intérieur en hiver et à le refroidir en été. L'isolation, les toits verts, l'éclairage LED, les fournaies à haut rendement énergétique et l'énergie géothermale – peuvent tous rendre le Canada plus productif et moins polluant.

---

<sup>2</sup> Il est à noter qu'en 2013, BC Hydro avait un plan décennal pour attribuer un montant de 1.6 milliard de dollars en encouragements dans le cadre du programme Power Smart. La C.-B. offrait également le programme d'encouragement LiveSmart qui a pris fin en 2014. Plus de 100 000 Britanno-Colombiens ont profité du programme LiveSmart qui leur a permis d'économiser de 15 à 28 p. cent sur leurs factures d'électricité, ce qui a eu comme conséquence de contribuer à la réduction des émissions de carbone, diminuant ainsi la demande sur le réseau électrique et permettant d'économiser près de 4 460 gigawatts. On estime que ceci représente suffisamment d'électricité pour alimenter 425 000 résidences depuis 2008. [www.livesmart.bc.ca](http://www.livesmart.bc.ca) a permis de créer des emplois équivalents à 14 205 années-personnes entre 2008 et 2014.

## Revenu de subsistance garanti

**En effet, si nous sommes véritablement engagés comme nation vers l'objectif d'éliminer la pauvreté, alors il est plus qu'urgent de mettre en place une initiative vraiment innovatrice – un Revenu de subsistance garanti (RSG).** Le RSG du Parti vert est une version du soi-disant revenu annuel garanti (également connu comme un impôt négatif) qui avait été proposé depuis plusieurs années. Le moment est venu de donner suite à cette idée avec le principe d'établir un revenu de base sous lequel aucun canadien ne pourrait se situer et d'inciter en encourageant les bénéficiaires du RSG de continuer à travailler en vue d'augmenter leurs revenus.

**Le RSG remplacerait les transferts fédéraux pour l'aide sociale (assistance sociale), le soutien pour les personnes handicapées, le supplément de la Sécurité de la vieillesse (SSV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés, la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) pour les parents qui ont des enfants et la Prestation fiscale pour le revenu de travail pour les moins favorisés – qui sont tous déjà très similaires au RSG.** (À cet égard, la proposition récente du Parti libéral du Canada de combiner le la PFCE et le SPNE et d'éliminer la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) régressive des conservateurs du gouvernement Harper pourrait être considérée comme une première étape vers l'établissement d'un programme de RSG). **Le RSG n'aurait aucune incidence sur l'assurance-emploi (AE), le Régime de pensions du Canada (RPC), les subventions pour les services de garde à l'enfance, l'aide au logement et les médicaments gratuits ou les soins dentaires.**

Une fois établis, le défi le plus important pour la mise en oeuvre du RSG sera de convaincre tous les paliers de gouvernement à collaborer dans ce type d'initiative. Plus particulièrement, les gouvernements provinciaux devraient être en mesure d'utiliser leur pouvoir dans certains domaines du soutien au revenu pour comprimer des programmes ou pour les intégrer dans un programme unique. Les dépenses fédérales-provinciales totales pour le soutien du revenu au Canada a atteint 185 milliards de dollars en 2013, l'équivalent du dixième de notre produit intérieur brut (PIB).

Il existe une quantité énorme et encourageante de recherches qui démontrent que la multiplicité des programmes de soutien du revenu se chevauchent, créent de la confusion et sont truffés d'encouragements pervers ce qui constitue un problème magistral de santé financière. **L'idée de base du RSG serait de remplacer des programmes fédéraux et provinciaux distincts par une seule prestation universelle et inconditionnelle en espèces dont la prestation serait assurée au moyen du système fiscal.** L'établissement du montant de base dépendrait du seuil de pauvreté utilisé. **Le Parti vert recommande d'utiliser la Mesure de faible revenu (MFR) de l'OCDE qui a été adoptée par l'Ontario. (Il est à noter qu'environ le tiers des Canadiens ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$.)** Lorsque un bénéficiaire gagnerait l'argent nécessaire à l'établissement de son revenu au-delà du niveau minimal du RSG, son niveau d'imposition serait rétabli de façon graduelle. Les avantages sociaux tels que

**les soins dentaires gratuits ou les médicaments d'ordonnance gratuits pour les canadiens à faible revenu continueraient de s'appliquer.**

**La façon la plus simple de commencer cette transition vers un RSG et de remettre plus de revenus entre les mains des canadiens les plus pauvres serait de rendre tous les crédits d'impôt remboursables par le gouvernement fédéral** (comme la PFRT, la PFCE et la TPS). Ceci aurait une incidence sur le crédit d'impôt personnel, le crédit d'impôt du conjoint, le crédit d'impôt du fournisseur de soins de même que sur certaines déductions telles que la déduction pour frais de garde d'enfants (DFGE) qui seraient convertis en crédits. À cet égard, il faut noter qu'il y a déjà eu une coordination fédérale-provinciale utile mais limitée dans certains domaines choisis au cours des dernières années, par exemple le regroupement des crédits d'impôt disparates (ventes, propriété, énergie) avec paiement mensuel plus efficace versé trimestriellement avec le Programme de médicaments Trillium de l'Ontario et du Crédit d'impôt pour la solidarité du Québec. La Colombie-Britannique a regroupé de la même manière son Climate Action Tax Credit avec le crédit fédéral pour la taxe sur les produits et services et le crédit provincial pour la taxe de vente harmonisée, il y a tant à faire encore.

**L'établissement d'un paiement de RSG fournirait un paiement minimal régulier à tous les enfants et à tous les adultes canadiens admissibles.** Le paiement ne serait « recouvré » par aucun palier gouvernemental. **Le RSG serait conçu pour être réduit graduellement au fur et à mesure que le bénéficiaire gagnerait un revenu additionnel de façon à ce qu'il soit progressivement et complètement éliminé une fois le seuil de revenus atteint, soit 60 000 \$.** Le coût global du programme dépendrait du taux de réduction selon l'augmentation du revenu d'emploi vers ce seuil supérieur.